



## PRÉFET DE LA CÔTE D'OR

Dijon, le 7 avril 2016

**Direction départementale déléguée de la cohésion  
sociale**

Pôle Jeunesse, Sport et Vie Associative  
Affaire suivie par Marine BACCON  
Conseillère jeunesse  
Tél. : 03 80 68 30 21  
Fax : 03 80 68 30 31  
Courriel : marine.baccon@cote-dor.gouv.fr

Le directeur départemental délégué de la cohésion  
sociale

à

Messieurs et Mesdames les maires

à

Messieurs et Mesdames les Présidents d'Établissements  
Publics de Coopération Intercommunale

à

Mesdames et Messieurs les responsables  
des associations d'éducation populaire et de jeunesse,

à

Mesdames et Messieurs les responsables  
des associations sportives,

à

Mesdames et Messieurs les organisateurs d'accueils  
collectifs de mineurs (ACM) de la Côte-d'Or

**OBJET :** Lancement de l'appel à projets 2016 concernant le dispositif « Loisirs, vacances en milieu rural ! » en Côte d'Or

**P. J. :** 1- Note technique départementale et dossier de demande de subvention  
2- Territoires et carte ZRR

En 2016, la Direction départementale déléguée de la Cohésion Sociale de Côte d'Or (DDDCS 21) lance un dispositif départemental inédit à destination des jeunes résidant dans les communes classées en zones de revitalisation rurale (selon l'arrêté du 10 juillet 2013) dans le but de favoriser le développement des territoires et des politiques jeunesse sur les territoires ruraux.

Adapté du dispositif « Ville, Vie, Vacances » qui offre aux porteurs de projets l'occasion de mener des actions à l'attention des jeunes issus des quartiers politiques de la ville, « Loisirs, vacances en milieu rural ! » vise à proposer aux jeunes vivant dans les espaces ruraux du département et éloignés de l'accès aux loisirs et vacances, un accès à des activités culturelles, sportives et civiques.

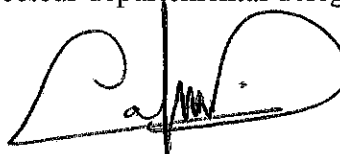
Dans ce cadre, est lancé un appel à projets qui a pour but d'accompagner financièrement les structures proposant des activités, durant les périodes de vacances scolaires, en faveur des jeunes âgés de 8 à 18 ans éloignés des dispositifs et structures éducatives ou culturelles.

Les projets devront s'inscrire dans les orientations fixées pour cette année par la Direction départementale déléguée de la Cohésion sociale de Côte d'Or que vous retrouverez dans la note technique départementale ci-jointe. Vous y trouverez également les détails de cet appel à projets ainsi que la démarche à suivre pour y participer.

**Le dossier de demande de subvention est à envoyer à la DDDCS – Pôle JSVA – avant le 17 mai 2016 (délai de rigueur) pour les vacances estivales et avant le 15 septembre 2016 pour les vacances d'automne et d'hiver.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Marine BACCON, Conseillère jeunesse au 03.80.68.30.21 ou par courriel à : [marine.baccon@cote-dor.gouv.fr](mailto:marine.baccon@cote-dor.gouv.fr).

Le directeur départemental délégué,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier Carponcin', written over a horizontal line.

Didier CARPONCIN

Copie transmise à :

- Madame la sous-préfète de Beaune
- Monsieur le sous-préfet de Montbard